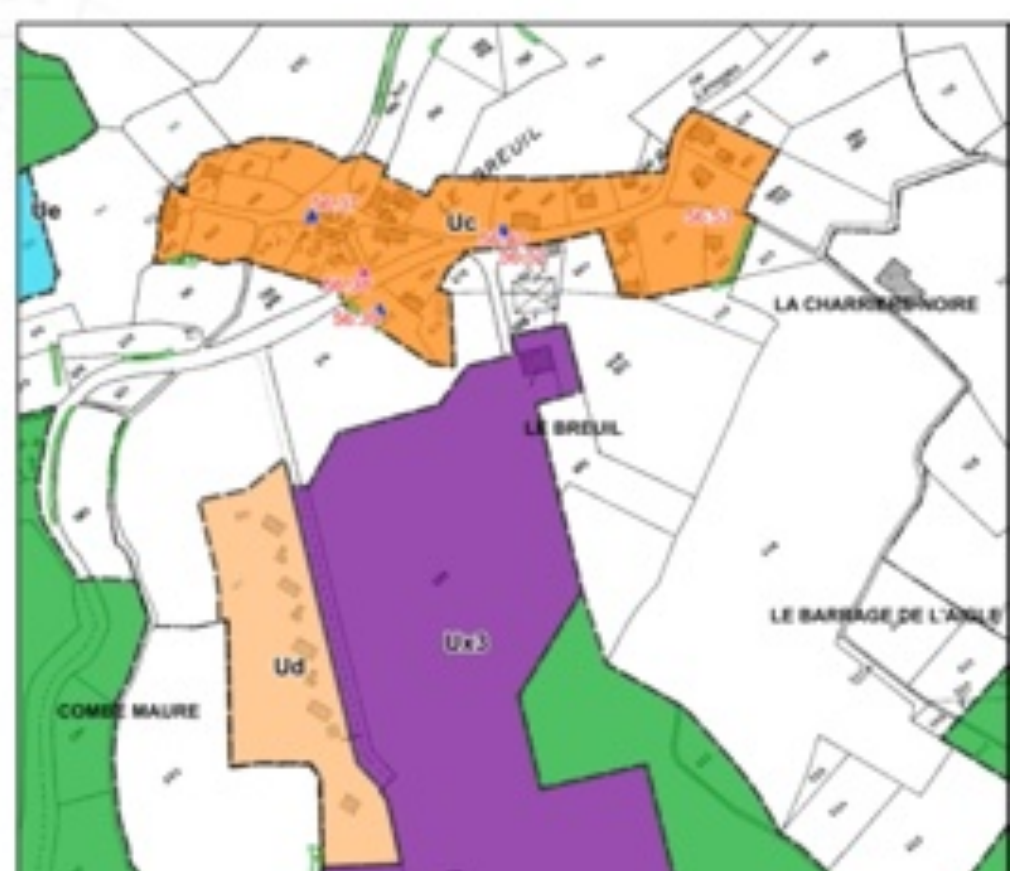
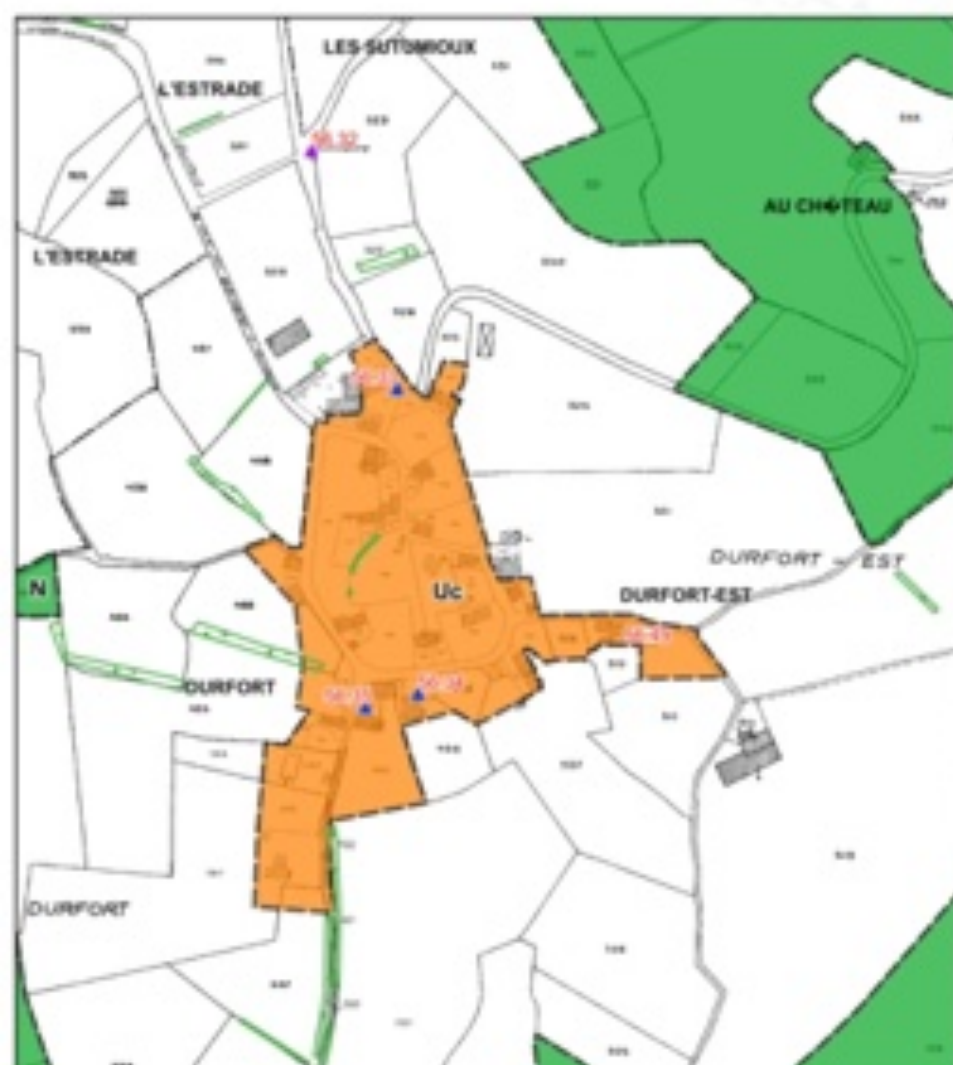
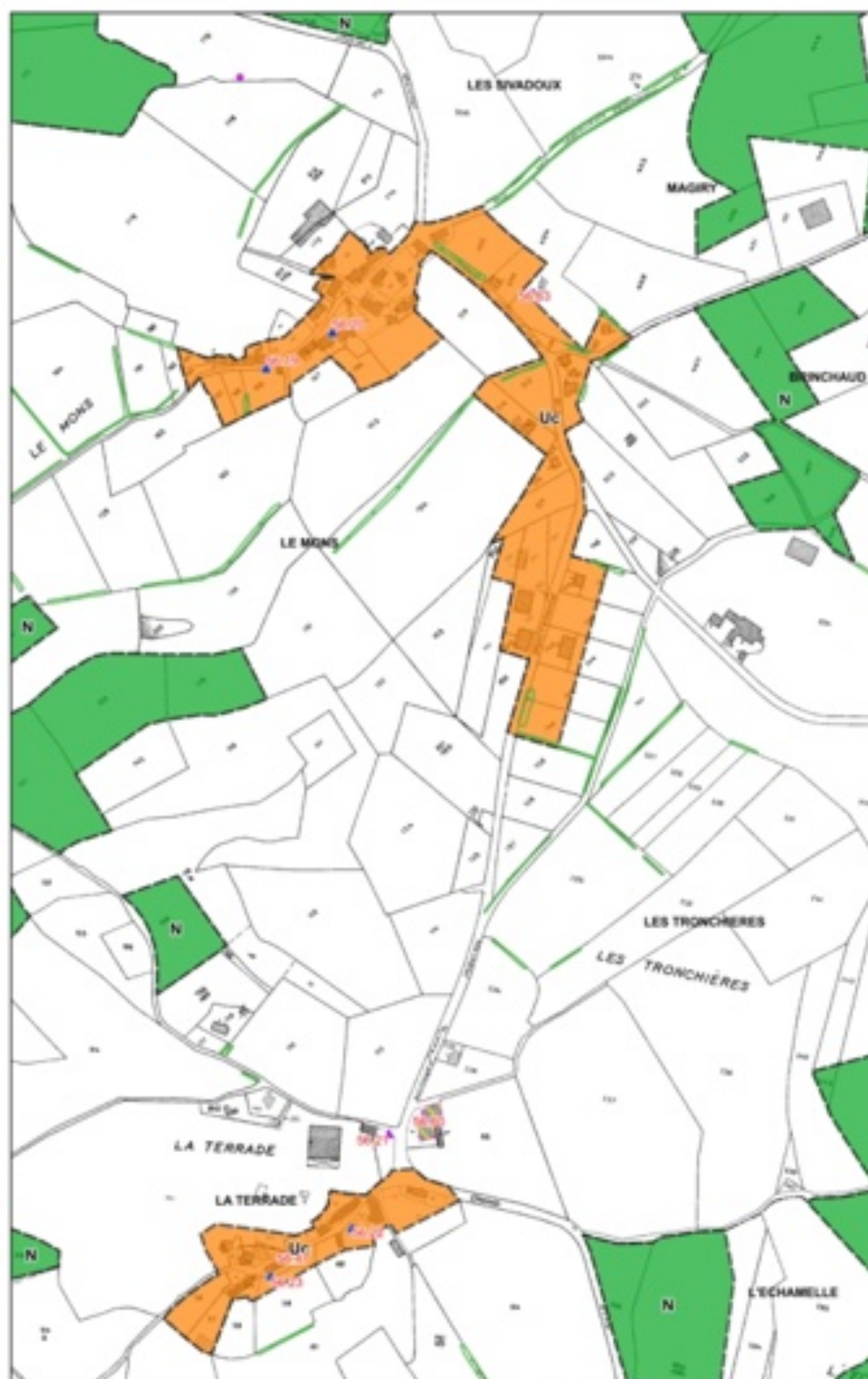


PRESCRIPTION : 30 mars 2017
DEBAT SUR LE PADD : 23 janvier 2020
ARRÊT : 9 décembre 2021
ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 30 mai au 1er juillet 2022
APPROBATION :

4.56

Bureau d'études Urbatoc
Chef de Projet : Tony PERRONE
28, impasse Jean-Jacques Roussin
31200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
contact@urbatoc.fr

Légende	
Zones Urbaines	
Ua	zone urbaine correspondant au centre ancien
Ub	zone urbaine correspondant aux extensions du centre ancien
Uc	zone urbaine correspondant aux hameaux traditionnels à densifier
Ud	zone urbaine correspondant aux hameaux contemporains
Ue	zone urbaine à vocation d'équipements
Up	zone urbaine correspondant aux hameaux traditionnels à préserver
Uph	zone urbaine à vocation de production d'énergie photovoltaïque
Uu1	zone urbaine à vocation de commerces et services
Uu2	zone urbaine à vocation artisanale
Uu3	zone urbaine à vocation industrielle
Uu4	zone urbaine à vocation d'aérodrome
Zones A Urbaniser	
AUa1	zone à urbaniser correspondant aux extensions du centre ancien (Post AUa1)
AUa2	zone à urbaniser correspondant aux extensions des centres anciens (Post AUa1)
AUa3	zone à urbaniser correspondant aux extensions des centres anciens (Post AUa1)
AUa4	zone à urbaniser correspondant aux extensions des hameaux anciens (Post AUa1)
AUa5	zone à urbaniser correspondant aux extensions des hameaux contemporains (Post AUa1)
AUa6	zone à urbaniser correspondant aux extensions des hameaux contemporains (Post AUa1)
AUa7	zone à urbaniser à vocation de production d'énergie photovoltaïque
AUa8	zone à urbaniser à vocation de commerces et services
AUa9	zone à urbaniser à vocation artisanale
AUa10	zone à urbaniser à vocation industrielle
AUa11	zone à urbaniser à vocation d'activité fermée
Zones Naturelles	
N	zone naturelle
Nc	zone naturelle de carrière
Nm	zone naturelle correspondant au camp militaire
Nt1	zone naturelle à vocation touristique dédiée aux activités de loisirs
Nt2	zone naturelle à vocation touristique à destination de gîtes, chambres d'hôtes
Nt3	zone naturelle à vocation touristique à destination de campings, cabanes, habitations légères de loisirs, aire de camping-car
Nt4	zone naturelle à vocation touristique à destination de villages de vacances, résidences hôtelières
Nt5	zone naturelle à vocation touristique dédiée aux sites emblématiques
Zones Agricoles	
A	zone agricole
Ap	zone agricole protégée
Asa	secteur de taille et capacité d'accueil limités à vocation d'activité
Astb	secteur de taille et capacité d'accueil limités à vocation d'habitat



Servitudes d'utilité publique
AC1 : servitude de protection des monuments historiques
Elément de prescription ponctuel à protéger au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme

Culturel (calvaire, croix, stèle, statue, etc.)
Lié à l'eau (puits, lavoir, abreuvoir, fontaine, etc.)
Patrimonial (four, travail, etc.)
Lié à l'environnement (arbre, etc.)
Autre remarquable

Eléments de prescription linéaire
Protection des rez-de-chaussée commerciaux au titre de l'article L. 151-16 du Code de l'Urbanisme
Elément à protéger au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme
Muret
Allée d'arbres

Elément de prescription surfacique
Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L. 151-6 du Code de l'Urbanisme
Emplacement réservé au titre de l'article L. 151-41 du Code de l'Urbanisme
Bâtiment agricole susceptible de changer de destination au titre de l'article L. 151-11 du Code de l'Urbanisme
Espace Boisé Classé au titre de l'article L. 113-1 du Code de l'Urbanisme

Elément à protéger au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme
Culturel (calvaire, chapelle, etc.)
Lié à l'eau (puits, lavoir, abreuvoir, fontaine, etc.)
Patrimonial (travail, four, etc.)
Environnemental (arbre, parc, etc.)
Haie ou alignement d'arbres

Autres informations
Bâtiment non cadastré

